

Politiques territoriales de développement durable et action internationale des collectivités : quelles articulations ?

Appel à contribution et ressources documentaires

novembre 2009

L'étude est terminée et a fait l'objet d'une publication dans la collection Savoirs Communs de l'Agence française de développement en décembre 2010.

Sommaire de cet article

- [Enquête et étude sur les articulations entre les Agendas 21 territoriaux et l'action \(...\)](#)
- [Rencontre le lundi 23 novembre à Paris](#)
- [Appel à contribution](#)
- [Institutions participant à cette étude "développement durable et coopération décentralisée"](#)

**Etude par Adéquations et Equinoxe Conseil :
appel à contributions des collectivités territoriales**

Rencontre le 23 novembre 2009 à Paris : *Agendas 21 et action internationale des collectivités, quelles articulations ?*

Enquête et étude sur les articulations entre les Agendas 21 territoriaux et l'action internationale des collectivités

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collectivités locales pour l'intégration territoriale des principes du développement durable, l'ARENE Ile-de-France mène, avec l'Agence française de développement et le Conseil régional d'Ile-de-France, une étude sur les liens entre les Agendas 21 - et autres stratégies territoriales de développement durable, comme les Plans Climat - et les actions internationales des collectivités (coopération décentralisée, solidarité internationale, rayonnement, "diplomatie climatique", etc.).

La DIREN, l'Association des Départements de France, le Conseil régional d'Ile-de-France, Cités Unies France, la Ville de Rosny-Sous-Bois, participent au pilotage de cette initiative.

L'association Adéquations (Yveline Nicolas) et le cabinet Equinoxe Conseil (Antoinette Guhl) ont été missionnés pour ce travail.

L'étude passe en revue les initiatives d'une trentaine de collectivités en France (régions, départements, communes, intercommunalités). Les témoignages, pratiques, outils, questionnements seront présentés pour témoigner de l'articulation entre développement durable et action internationale en pointant à la fois les réalisations, innovations et améliorations à apporter, dans un esprit pratique permettant une mutualisation des acquis.

Cette enquête a d'ores et déjà suscité beaucoup d'intérêt, de contributions et d'interrogations de

collectivités sur les liens entre développement durable, agendas 21 des territoires - dont certains sont en cours, d'autres en évaluation, d'autres à l'étude... - , relations et actions internationales, solidarités "ici" et "là-bas"...

Rencontre le lundi 23 novembre à Paris

Ce travail a été présenté lors d'une journée d'études et de débat au Conseil régional d'Ile-de-France, dans l'hémicycle le lundi 23 novembre 2009.

Cette 4ème Rencontre des acteurs de la coopération et du développement durable avait pour thème *Agenda 21 et action internationale des collectivités locales, quelles articulations ?*

180 élu-es et responsables techniques de collectivités, associations, organismes ont participé à ce "brainstorming" à partir des enseignements de l'étude à ce stade.

Une publication paraîtra début 2010 avec les résultats à la fois de l'étude et de cette journée.

[Consulter le programme](#)

Appel à contribution

L'enquête est encore ouverte jusqu'au 15/12. Toutes les collectivités territoriales souhaitant participer et apporter des points de vue, contributions ou retours d'expérience, sont invitées à prendre contact rapidement avec nous.

Parmi les questions - non exclusives - posées par ce travail :

- Comment l'Agenda 21 (et autres politiques de développement durable territoriale) prend-il en compte les objectifs de coopération et de solidarité internationale ?
- Y a-t-il des interactions entre la politique de développement durable et celle de coopération décentralisée ?
- Les principes, les méthodes, les pratiques de développement durable sont-ils utiles, transférables, mises en pratique également dans des actions internationales ?
- Y a-t-il un échelon territorial plus approprié pour intégrer le développement durable dans la coopération décentralisée et l'action internationale des collectivités ?
- Quelle est la place de la lutte contre le changement climatique ? des Plans climat ?
- Les Objectifs du millénaire pour le développement font-ils partie de l'action de coopération internationale, de l'Agenda 21 ?
- Quels mécanismes de gouvernance et quelles instances participatives pour mieux intégrer les actions de développement durable et de coopération décentralisée ?
- Quelles contraintes, quels atouts, quels enseignements ?

Contact : Yveline Nicolas
Coordinatrice d'Adéquations

ynicolas.adequations.org

06 68 88 42 05

Institutions participant à cette étude "développement durable et coopération décentralisée"

- [ARENE Ile-de-France, coopération décentralisée](#)
 - [Nouvelle publication de l'ARENE sur l'évaluation des Agendas 21 locaux](#)
 - [Agence française de développement, coopération décentralisée](#)
 - [ministère des Affaires étrangères, coopération décentralisée](#)
 - [Nouvel appel à projets Coopération décentralisée, MAEE, 2010-2012](#)
 - [Conseil régional d'Ile-de-France, action internationale](#)
 - [Cités Unies France](#)
-

P.-S.

- [Voir l'ensemble de nos ressources](#) sur agenda 21 et coopération internationale (études, chartes, guides, organisations et réseaux)
-